



L'ECHO de TONNOY

Journal municipal

Décembre 2016 n°20

Sommaire

✍ Le mot de Monsieur le Maire

✍ Nos joies; nos peines

✍ Actualités communales :

- saisine par voie électronique
- cartes nationales d'identité
- recensement 2017
- inscriptions sur les listes électorales
- CCAS
- communauté de communes

brèves du dernier conseil

✍ Actualités des associations

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi	16h00 à 19h00
Mercredi	09h00 à 12h00
Jeudi	16h00 à 18h00
Samedi	09h00 à 12h00

mairie-de-tonnoy@wanadoo.fr

FLEURISSEMENT

La commune s'est vue décerner la mention BIEN par le jury départemental de fleurissement. Merci aux employés communaux pour leurs efforts.

Afin de préparer l'année 2017, l'équipe municipale vous invite à faire part de vos idées de fleurissement et d'embellissement de la commune en déposant vos croquis, ou idées de fleurs à planter à la mairie.

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

En cette période de fin d'année, nous pouvons faire un bilan des actions menées en 2016 :

- ouverture de l'aire d'accueil des camping-cars,
- négociations abouties pour rejoindre la communauté de communes du Sel et Vermois dans le cadre de la nouvelle carte de l'intercommunalité,
- validation de l'agenda de mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public,
- aménagement des chemins de la zone de loisirs autour des étangs,
- engagement dans une démarche autour du plan local d'urbanisme,
- mise en place d'un système de vidéo-surveillance dans le cadre du dispositif « Voisins Vigilants »,
- remplacement progressif des ampoules énergivores sur les lampadaires,
- travaux de voirie,
- engagement dans une démarche de protection de la gagée des prés autour de la zone du Pâquis sec,
- mise en valeur du patrimoine naturel en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine,
- réflexion sur la protection du périmètre de captage des eaux et la sécurisation de l'alimentation en eau potable...

Concernant l'intégration de notre village dans la nouvelle communauté de communes, ne manquez pas la réunion publique du vendredi 9 décembre à 18h15.

J'ai également le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le samedi 07 janvier à 18h00 à la mairie.

Yvon VALETTE

NOS JOIES, NOS PEINES

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de

- Manon PERSONENI née le 20/08/16

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de :

- Marie Jeanne VALETTE, née VIRION le 29/07/16
- Madeleine TIEMONGE, née JAAS le 14/10/16

SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Conformément au décret n° 2016-1411 du 20 octobre 2016 et à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration, tout usager, dès lors qu'il s'est identifié auprès d'une autorité administrative, peut adresser à celle-ci, par voie électronique, une demande, une déclaration, un document, une information, ou lui répondre par la même voie. L'autorité administrative ainsi saisie traite la demande, la déclaration, le document ou l'information, sans demander à l'usager la confirmation ou la répétition de son envoi sous une autre forme. Vous pouvez effectuer votre saisine en complétant le formulaire de contact disponible à l'adresse email suivante : <http://www.tonnoy.mairie54.fr>



Vous recevrez ensuite un accusé de réception.

Attention toutes les démarches ne sont pas éligibles.

Ainsi jusqu'au 07/11/2018, ne sont pas transmis par voie électronique : les permis de construire, les déclarations préalables, les déclarations d'intention d'aliéner, les certificats d'urbanisme, etc.

Certaines exceptions sont définitives : notification aux maires des assesseurs et délégués des candidats, permis de détention d'un chien catégorisé, vote par procuration, déclaration de candidature aux élections municipales (et communautaires), demande de changement en matière d'état civil, délivrance de carte nationale d'identité, demande d'attestation d'accueil par le maire, agrément pour la formation des élus locaux, etc.

D'autres exceptions sont temporaires jusqu'au 7 novembre 2017 en attente d'un télé service spécifique : par exemple, demande d'inscription en ligne sur la liste électorale d'une commune.

Les décrets n° 2015-1423 du 5 novembre 2015 et n° 2016-1491 du 4 novembre 2016 listent les exceptions dans leurs annexes. Pour plus de renseignements, s'adresser à la mairie.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ



Le décret du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité des cartes nationales d'identité, aux modalités de leur délivrance et de renouvellement a étendu la durée de validité de ces cartes sécurisées à 15 ans. Cette mesure s'applique également aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Malgré les mesures de communication à l'attention des voyageurs, compagnies aériennes, usagers des pays de l'Union Européenne et de l'espace Schengen ainsi qu'auprès des autres pays acceptant la carte nationale d'identité pour l'entrée des ressortissants français sur leur territoire, des difficultés ont été rencontrées.

Ainsi, si vous avez l'intention de vous déplacer à l'étranger et que votre carte est périmée, il est conseillé de privilégier l'utilisation d'un **passport valide**.

En outre, il sera désormais possible de demander le renouvellement des CNI périmées si vous êtes en mesure de **justifier votre intention de voyager à l'étranger** (sur présentation d'un titre de transport, de réservation ou de devis auprès d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement ou attestation de l'employeur pour les personnes amenées à voyager à l'étranger). Une copie de ce justificatif devra être annexée à votre demande.

Pour rappel, il est toujours possible de demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité prorogée en cas de détérioration du titre, changement d'adresse, modification d'état civil, modification de physionomie.

Pour rappel, une campagne de stérilisation des chats est en cours et se perpétue depuis plusieurs années. Malgré cela, des **actes illégaux et inhumains** (empoisonnements...) ont été rapportés sur notre commune.

STOP A CES ACTES DE CRUAUTE !

CAMPAGNE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2017

Le recensement se déroule dans votre commune du **19 janvier au 18 février 2017**.

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE UTILE A TOUS

Un agent recenseur se présentera chez vous muni de sa **carte officielle**. Il vous remettra une notice comportant vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra un questionnaire papier à remplir qu'il viendra ensuite rechercher à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Vos informations personnelles sont protégées. Seule l'INSEE est habilitée à exploiter les questionnaires. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

Plus d'informations en mairie et sur le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour rappel, l'année 2017 sera une année électorale chargée :

- élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017 ;
- élections législatives les 11 et 18 juin 2017.

Seules les personnes qui auront atteint la majorité au 22 avril 2017 seront inscrites d'office sur les listes électorales pour les élections présidentielles.

Les personnes nées entre le 23 avril et le 10 juin pourront voter aux élections législatives.

Il est rappelé aux personnes ayant changé de domicile ou étant nouvellement arrivées sur Tonnoy de bien vouloir s'adresser à la mairie avant le 31/12/2016 pour régulariser leur situation au regard des listes électorales.

Les personnes qui souhaitent participer à la bonne tenue des bureaux de vote peuvent se faire connaître en mairie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Comme chaque année, le CCAS s'occupe de la confection des colis de Noël de nos aînés qui leur seront distribués quelques jours avant les fêtes de fin d'année.

Les membres du CCAS réfléchissent également à la sortie annuelle qui se fera probablement courant mars à l'approche du printemps comme chaque année nous essayons de trouver de nouvelles idées.

Que les personnes concernées n'hésitent pas à nous faire parvenir les leurs, en les adressant au CCAS et en les déposant en mairie ou dans les boîtes aux lettres de Mesdames Gross ou Lange.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEL AU VERMOIS

Une réunion publique d'information aura lieu le vendredi 9 décembre à 18h15 à la mairie de Tonnoy en présence de Monsieur FISCHER, président de la Communauté de Communes du Sel et Vermois et de Mme VANDEVILLE, directrice générale des services. Cette réunion sera l'occasion de vous présenter la nouvelle Communauté de Communes, ses compétences, les services proposés et la collecte des ordures ménagères. Pour les personnes ne pouvant se rendre à la réunion, un magazine sera distribué dans chaque foyer.

BREVES DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

- Vote du tarif de l'aire de camping-car à 8 euros la nuitée ;
- Vote d'un emprunt de 23 000 euros pour les travaux d'aménagement de l'aire de camping-car ;
- Autorisation d'entamer des démarches pour le renouvellement du photocopieur ;
- Dépôt d'agenda d'accessibilité programmée ;
- Convention avec la Direction Départementale des Territoires pour l'instruction des certificats d'urbanisme, des demandes de permis et déclarations préalables relatives à l'occupation du sol ;
- Subventions aux associations : ASCC, club de football de Tonnoy, ADMR, Anciens Combattants, Jeunes Sapeurs-Pompiers, Club du Bel Age, Sapeurs-Pompiers ;
- Baux des étangs : échelonnement de paiements et nouveau bail ;
- Bail avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine pour la préservation de la prairie du « Pâquis sec ».

L'ACTUALITE DES ASSOCIATIONS

CLUB DU BEL AGE

Le Club du Bel Âge a fêté le beaujolais nouveau. Une bonne vingtaine d'habitants de Tonnoy se sont retrouvés au 21 rue de l'Âtre pour partager le repas de midi autour de cochonnailles.

Ils ont pu déguster le beaujolais nouveau cru 2016.

La joie et la bonne humeur étaient de la partie.

Vers 17h00, les festivités se terminant, rendez-vous a été pris pour 2017.

Notez-le sur vos agendas, le club du Bel Âge organisera un repas au restaurant le jeudi 29 juin.

Plus de précisions seront données ultérieurement.



TONN'AIR DE FETE

Encore une année bien remplie pour les bénévoles de notre association, avec l'organisation de plusieurs manifestations qui nous espérons, auront fait passer d'agréables moments aux petits comme aux grands, habitants ou non de notre village.

- **Janvier 2016** : **galette** offerte par notre association lors des « vœux du Maire »
- **17 avril** : « **Chasse aux Œufs** » : malgré le mauvais temps un grand nombre de participants était au rendez-vous.
- **11 juin** : feu de la **Saint Jean** inspiré l'ouverture de l'aire de camping-car « Le Grand Vanné ». Et c'est un magnifique modèle Vintage réalisé par nos apprentis bûcherons qui s'est embrasé à la nuit tombée.....A suivi la **Fête de la Musique** malgré la pluie et c'est grâce au plateau du camion utilisé comme scène prêté comme chaque année par notre ami transporteur de Richardmenil, que nous avons pu suivre les prestations des enfants des écoles, de plusieurs musiciens indépendants, de l'Ecole de Musique de Bayon, et pour terminer la soirée le D.J. Mr.Coupechoux qui comme à son habitude a mis une grosse ambiance.
- **9 juillet** : Bal de la **Fête Nationale** : nous avons relevé le défi d'assurer la restauration. **Le 10 juillet** : finale du championnat d'Europe de Foot : même si le résultat n'a pas été à la hauteur des espérances des spectateurs, l'ambiance était au rendez-vous.
- **20 et 21 août** : **Fête Patronale** : buvette et de la restauration place du Tilleul, distribution des flambeaux et départ vers le terrain de Foot pour assister au **feu d'artifice** tiré par nos artificiers. Le lendemain à l'aube nous avons accueilli les exposants de la **brocante** toujours plus nombreux chaque année donnant à cet événement un rayonnement bien au-delà de notre territoire attirant ainsi de nombreux visiteurs.
- **30 septembre** : **marche nocturne** dans de très bonnes conditions malgré le temps et un faible nombre de participants.
- **30 octobre** : la **bourse aux vêtements et aux jouets** a satisfait vendeurs et acheteurs grâce à un grand choix sur les 16 emplacements.



- **Le Mardi 15 novembre** reconduction des membres du bureau derrière notre président Cyril LOUIS. Notre tout prochain objectif est l'organisation du défilé de la **SAINT-NICOLAS** qui aura lieu le **9 décembre** à 17h si les directives de sécurité imposées par la préfecture nous le permettent. Nous vous en informerons au plus tôt.

ASSOCIATION CULTURELLE DU CHANTONEL – ASCC

Sortie ski à Lispach – en bus - dans les Vosges le **28 janvier** pour les enfants à partir de 6 ans. Un cours de ski de 2 h sera dispensé par l'ESF.

Petit rappel : il reste des places **au cours de danse classique** pour les enfants de 4 à 6 ans les mardis de 17h15 à 18h15

PROCHAINS RENDEZ-VOUS FESTIFS

- **19 décembre** : concert de **LO COUARAIL** à l'Eglise de Tonnoy

Un calendrier mentionnant les différentes manifestations des associations pour 2017 sera disponible à la mairie en janvier.

Retrouvez les actualités de Tonnoy sur :
<http://tonnoy.forumactif.org/>